

Licence mention

# Histoire

## ANNEE UNIVERSITAIRE 2021 / 2022

### INFORMATIONS Pratiques DE RENTREE

### REUNIONS OBLIGATOIRES

A LIRE ATTENTIVEMENT	Date et horaire	Lieu
<b>REUNION DE RENTREE</b> <b>Département SHS</b> Obligatoire pour les L1 primo entrants ainsi que les nouveaux arrivants L2 / L3	Mercredi 1 <sup>ER</sup> septembre de 10h30 à 12h00	Salle ALBJJ 002 Bât Jean Jaurès (Amphi. Guillaume de Cunh)
<b>Réunion générale L1/L2/L3</b>  Informations pédagogiques Informations « OUI SI »	Jeudi 2 septembre à 10h30	Audit M.Cohou – MM013 Bât. Multimédia
<b>Avant le Jeudi 9, pensez à consulter le Syllabus des UEO auxquelles vous pouvez prétendre suivant votre niveau (Voir votre fiche IP Ueo) disponible sur l’Intranet de votre mention</b>		
Inscription aux UEO Sport	Du Lundi 6 septembre à 18h00 Au Mardi 7 septembre minuit	Sur la plateforme MOODLE : « Cours transversaux – Inscriptions UEO Sports »
Inscriptions obligatoires Unités d’enseignement d’Ouverture (UEO) transversales et de département L2 – L3	Jeudi 9 Septembre de 13h00 à 14h00	Salles communiquées ultérieurement par voie d’affichage et INTRANET

**Début des cours : le lundi 6 septembre 2021 CM et TD**

selon l’emploi du temps qui sera accessible sur l’ENT début septembre : ASSIDUITE OBLIGATOIRE

**Contact Responsable Licence Histoire**

Solène RIVOAL : [solene.rivoal@univ-jfc.fr](mailto:solene.rivoal@univ-jfc.fr)

<http://www.univ-jfc.fr/formation/licence-mention-histoire>

# INFORMATIONS IMPORTANTES DE SCOLARITE

En premier lieu, s'adresser au **GUICHET UNIQUE**  
**Rez-de-chaussée du bâtiment administratif**  
**Tel 05 63 48 91 43 - E-mail : [guichet.unique-albi@listes.univ-jfc.fr](mailto:guichet.unique-albi@listes.univ-jfc.fr)**

## SECRETARIAT PEDAGOGIQUE :

- **Catherine Zampieri** : Gestionnaire de scolarité des Licences d'Histoire et de Géographie, ainsi que des parcours VPE (vers le professorat des écoles) et Sciences Politiques.
- Bureau AD 104 – 1<sup>er</sup> étage du bâtiment administratif
- Tel 05 63 48 19 81 – Email [catherine.magot@univ-jfc.fr](mailto:catherine.magot@univ-jfc.fr)

## AFFICHAGE DES INFORMATIONS :

Pour accéder à votre espace ENT : <http://ent.univ-jfc.fr> ou à partir du site web de l'INUC [www.univ-jfc.fr](http://www.univ-jfc.fr)  
Identifiez-vous via votre compte informatique (attribué lors de votre inscription)

### Vous accédez ainsi à :

- **SCOUT** : votre messagerie personnelle
- **MOODLE** : la plateforme pédagogique de l'INU
- **EMPLOI du TEMPS** : votre planning personnalisé à consulter chaque jour afin de vous tenir informé des annulations de cours ou changement de salle....
- **INTRANET** : à consulter très régulièrement car il regroupe la publication des documents de scolarité (MCC ; Groupes de TD, Calendriers d'examens ; Listes d'admission et bien d'autres informations)
- **HELPDESK** : système de demande d'aide via un « ticket » au service informatique pour tout problème de connexion ou lié à l'intranet

**Pour toute question liée à votre scolarité n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de votre secrétariat.**

### Affichage papier :

Elément	Lieu
UE disciplinaires et de Langues Vivantes Non Spécialiste (LVNS)	Rez-de-chaussée du bât. Jean Jaurès (à droite du grand hall d'entrée)
UE d'Ouverture (UEO)	Rez-de-chaussée du bât. Administratif (près du Guichet Unique)
UE du parcours « Vers le Professorat des Ecoles »	Rez-de-chaussée du bât. Administratif (près du Guichet Unique)
Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)	Couloir du 1 <sup>er</sup> étage du bât. Administratif près du Bureau AD 104

Les modalités de contrôle des connaissances présentent les informations relatives à l'évaluation des acquis de formation utiles aux candidats et aux instances d'évaluation des formations. Elles portent mention nombre d'épreuves, de leur nature, de leur durée, des coefficients, des répartitions éventuelles entre contrôle continu et terminal et de la place respective des épreuves écrites et orales. Il est très important de les consulter pour savoir comment vous serez évalués dans les différentes Unités d'enseignement et si certaines notes de la session 1 sont conservées à la session 2 (de rattrapage).